

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N°17

### COMPTE RENDU DU 30 SEPTEMBRE 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 23 septembre 2022, s'est réuni le 30 septembre 2022 à 8h30 à Cruzilles-lès-Mépillat sous la Présidence de Paul Ferré.

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation : 23 septembre 2022

Nombre de membres présents : 32

Secrétaire de séance : Romain COTTEY

Nombre de votants : 29

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME		X		BOUCHARD MARC			X
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			MIVIERE PASCALE			X
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG		X	
	PONCIN GEORGES			X	LOTTE BERNARD	X		
	BIGOT AGNES	X			POLONIA JOSEPH			X
	GARREAU ELISABETH		X		SANJUAN CATHERINE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	DUBOST MICHEL	X			BODILLARD MARIE-CLAUDE	X		
	CAMILLERI JEAN-LUC	X			GOYON MARIE-ANGELIQUE	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
	CHANEL BRIGITTE		X		ROZIER JOELLE	X		
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X	
RABUEL CLAUDE	X			LAURENT MICHELE		X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN	X			BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE	X			RIBOLLET ROGER		X	
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE	X			CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE		X		DOUCET-BON BRUNO			X
	ROBERT MAGALI		X		PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD		X		PROST PHILIPPE			X
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY	X			BEAUDET NATAHALIE		X	
	FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X

## Validation du compte-rendu du comité syndical n°16 du 01 juillet 2022

### Election d'un secrétaire de séance

29 votants

Le Comité Syndical, par 29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, DESIGNNE monsieur Cottey romain, secrétaire de séance.

## POINTS SOUMIS A DELIBERATION

### **1. Approbation du compte-rendu du Comité Syndical n° 16 du 1<sup>er</sup> juillet 2022,**

Le procès-verbal du dernier comité syndical sera soumis à approbation.

29 votants

Le Comité Syndical, par 29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE Le procès-verbal du comité syndical du 01 juillet 2022.

### **2. Délibération : tarif de cession bacs de pré-tri et composteurs 800 litres,**

Compte tenu de l'augmentation de coût des fournitures et matières premières, le Président propose d'ajuster le tarif des bacs de pré-tri et soumet un prix de cession concernant les composteurs 800 litres et accessoires pour les professionnels et les administrations.

29 votants

Le Comité Syndical, par 29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE le tarif des bacs de pré-tri à 17 €. APPROUVE le tarif des composteurs 800 litres accessoires à 250 € et des composteurs 800 litres simple à 100 €. La mise en place d'un site de compostage s'élèverai donc à 450€. Pour le cas où le Smidom bénéficierait de subventions (ADEME, région AURA, Organom, Sytraival, ...) le prix de vente sera minoré du montant de la subvention perçue.

### **3. Délibération : frais d'annulation amende forfaitaire,**

La gestion des amendes forfaitaires de 375 € pour non-enregistrement est un processus long et coûteux. Monsieur Ferré préconise la mise en place d'une facturation à l'usager d'un montant de 50 € relatif au frais de gestion pour annulation exceptionnelle de l'amende.

29 votants

Le Comité Syndical, par 29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE la mise en place de frais d'annulation concernant le traitement des amendes forfaitaire d'un montant de 50 €.

#### 4. Délibération création emploi temporaire agent de communication déchèterie

Plusieurs missions concernant la gestion des Déchets Non Recyclables, des déchets verts et des déchets dangereux nécessitent l'ouverture d'un poste temporaire au sein des déchèteries. Le Président propose de créer un poste de chargé de communication de proximité et de prévention en CDD de 3 mois renouvelable.

29 votants

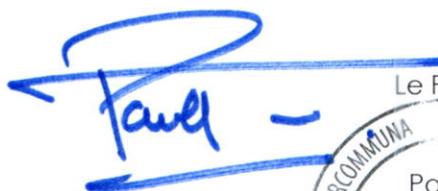
Le Comité Syndical, par 29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE la création d'un emploi temporaire en CDD de 3 mois renouvelable pour des missions de communication et prévention sur la gestion des déchets non recyclables, déchets verts et déchets dangereux.

#### 5. Délibération : autorisation au Président demande de subvention économie circulaire à ORGANOM,

Le Président précise les possibilités de subventions que pourrait octroyer ORGANOM vis-à-vis des différentes actions liées à l'économie circulaire portées par le SMIDOM. L'autorisation à signer tous les documents nécessaires à cette demande est proposé.

29 votants

Le Comité Syndical, par 29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires pour la demande de subvention Organom.

  
Le Président

